

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GRANDE PHARMACIE DE LA CAPITALE »

Siège Yamoussoukro, Yamoussoukro,
YAMOOUSSOKRO 220 LOGEMENTS GARE D'ATTIEGOUAKRO,
Lot 41, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/10/2022 , et enregistrés au CEPICI le 27/10/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GRANDE PHARMACIE DE LA
CAPITALE »

Objet : VENTE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Yamoussoukro, Yamoussoukro,
YAMOOUSSOKRO 220 LOGEMENTS GARE D'ATTIEGOUAKRO,
Lot 41, Ilot 00

Dirigeant(s) M KRA KOUASSI MICHEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-TDI-2022-B-1010
du Commerce d'Abidjan.

du 20/12/2022 au Tribunal

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2022 du 20/12/2022

